



# FICHE DE RESERVATION (EMPLACEMENT)

## LAC VERT PLAGES


Tous les renseignements sont nécessaires au traitement de votre demande.  
Merci de mettre la fiche au nom du titulaire des bons caf.




**CLIENT :** Attention : la facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.

NOM : ..... PRENOM : .....

N° : ..... Rue : ..... Code postal : .....

Ville : .....  : .....

E mail : .....  : 06/.....

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ .....

**NOMBRES DE PERSONNES :**

lieu : .....

**VEHICULE :** .....

Marque : .....

Immatriculation : .....

**ANIMAUX :**

Race : .....

Vacciné :  Oui  Non

**Chien de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie sont interdit**

### AUTRES MEMBRES DE LA FAMILIALE :

Le bébé est compris dans le nombre maximum de 6 personnes.

Les mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un parent.

	NOM	Prénom	Date de naissance	Lieux
2	.....	.....	..... / ..... / .....	.....
3	.....	.....	..... / ..... / .....	.....
4	.....	.....	..... / ..... / .....	.....
5	.....	.....	..... / ..... / .....	.....
6	.....	.....	..... / ..... / .....	.....

### RESERVATION :

**Période de réservation :** (Merci d'arrivée avant la fermeture de la réception)



Jour d'arrivée : ..... / ..... / 2026

**Branchement électrique :**

Jour de départ : ..... / ..... / 2026

Prise européenne et rallonge non fournie

Parfois rallonge de +/- 25 mètres.

Tente  Caravane

Oui  Non

**Les mineurs ainsi que les groupes ne sont pas admis à séjourner au camping, seules les familles sont autorisées à séjourner au camping.**

### MODALITES DE PAIEMENT :

Je joins à ce bon de réservation : il n'y a pas d'arrhes à régler à la réservation.

Le séjour est à régler le jour de votre arrivée.

**Mode de règlement :** Carte Bancaire, chèques vacances et chèques bancaires

J'ai pris connaissance des conditions de location au recto et déclare-les accepter.

Fait le : ...../..... / 2026

**Signature du Contractant**

# **Caractéristiques du camping**

**Afin de vous assurer ainsi qu'aux autres vacanciers un agréable séjour, nous vous invitons à lire attentivement le règlement intérieur du camping.**

## **Réception :**

Bureau d'accueil ouvert du 01 Avril 2026 au 30 Septembre 2026 :

### **Horaire hors saison :**

Du Lundi au Vendredi de 8 h 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 18 H 00  
Samedi Dimanche et jour Férié : 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 18 H 00

### **Horaire pleine saison :**

Du Lundi au Samedi de : 8 H 00 à 19 H 00  
Dimanche et jour Férié : 9 H 00 à 19 H 00

## **A votre arrivée, il vous sera demandé :**

- \* Une carte d'identité, passeport ou carnet de camping
- \* Un carnet de vaccination (animaux) obligatoire et donner leur identité.
- \* Le règlement du séjour

## **Sécurité :**

- \* Ne pas gaspiller l'eau, ne pas arroser les chemins, les jeux d'eau, les piscines sont interdites
- \* Les barbecues charbon et gaz sont autorisés sur l'emplacement, mais pas les feux au sol
- \* Surveillez et accompagnez vos enfants y compris dans les blocs sanitaires
- \* Les aires de jeux sont interdites aux enfants non Accompagnés d'un adulte.
- \* Les jeux violents, sonores ou gênants
- \* Interdit de se baigner la nuit sous peine de renvoi du camping sans remboursement.
- \* les personnes qui perturbent qui font du bruit ou qui dégrade du matériel pourront est renvoyé du camping sans avertissement et ne seront pas rembourser de leur séjour

## **Animaux :**

- \* Tenus en laisse leur promenade hygiénique se fera en dehors. Ne pas les laisser seuls enfermés dans la voiture ou la caravane ou tente.

**Tous les chiens sont acceptés dans les campings exceptés ceux de catégorie 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> (chiens d'attaque de type pitbull, boer bulls, Tosa non LOF...).**

## **Responsabilité :**

- \* La direction du camping n'est pas responsable :
  - Des installations des campeurs.
  - En cas de vol.
  - En cas de chutes de branches.

## **Lutte incendie :**

- \* Un affichage à l'entrée du camping, dans les sanitaires vous détaille Les consignes de sécurité, les plans et positions des extincteurs.

## **Circulation – Bruit :**

- \* La vitesse est limitée à 10 km/h. Elle est interdite à l'intérieur du camping de 22h00 à 7h00. Le stationnement est obligatoire sur les emplacements. Stationnement disponible pour 1 véhicule par emplacement en location.

**L'usage d'appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de votre location.**

*De 23 h à 7 h 30 il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins, le silence doit être total.*

***Les mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un parent.***

**La réservation ne pourra être prise en compte qu'après signature du présent contrat**